

**PRESS RELEASE**



**COMMUNIQUÉ**

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

(82)

Pour

Publication immédiate

Ottawa, le 18 décembre 1965

**LE CANADA ACCEPTE LE ROLE DE PUISSANCE PROTECTRICE POUR LE ROYAUME-UNI  
EN R.A.U.**

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, M. Paul Martin, a confirmé hier à son retour au Canada de Paris qu'il a accepté, à la demande du Gouvernement du Royaume-Uni, la responsabilité d'agir comme Puissance Protectrice des intérêts britanniques en République Arabe Unie, à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre La Grande-Bretagne et la R.A.U..

M. Martin a déclaré: "Dans toute la mesure du possible et compte tenu des limites de ses moyens administratifs en R.A.U., le Gouvernement canadien s'emploiera à régler de son mieux les problèmes d'ordre pratique qui pourront se présenter. Nous regrettons vivement la rupture des relations diplomatiques entre le Royaume-Uni et la R.A.U. et nous espérons que notre action nous permettra d'en mitiger les effets et de contribuer ainsi à ce que se rétablissent des liens de coopération normaux entre ces deux pays."